

# Les différents labels et certifications écologiques pour les bâtiments et les aménagements

## Description de l'action :

Les certifications écologiques permettent de distinguer des bâtiments ou des aménagements dont les performances correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Ces certifications concernent les phases de programmation, de conception et de réalisation d'aménagement et de bâtiments neufs et en rénovation. Les labels garantissent un niveau de qualité pour un bâtiment sur un thème précis.

## Les démarches, certifications et labels écologiques pour les opérations d'aménagement :

**Ecoquartier** : Le label ÉcoQuartier mis au point par le Ministère de la Cohésion des Territoires se fonde sur 20 engagements rassemblés dans la Charte des ÉcoQuartiers. Ces engagements peuvent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable, indépendamment de sa taille et de son contexte territorial et géographique. Le label est attribué par l'Etat et comporte 4 étapes, selon l'état d'avancement du projet.

**AEU2** : L'Approche environnementale de l'urbanisme 2 (AEU 2) est une démarche mise au point par l'ADEME visant à accompagner les projets de développement en matière de planification ou une opération d'aménagement. La démarche AEU2 repose sur quatre étapes : vision ; ambition ; transcription ; concrétisation et deux principes déterminants : la qualité de la participation des parties prenantes ; l'évaluation.

**HQE Aménagement** : La certification HQE™ Aménagement est un outil de management du projet d'aménagement durable qui vise à aider les collectivités et les aménageurs à gérer leur projet d'aménagement durable en fixant des objectifs cohérents prenant en compte le contexte de leur opération et en organisant leur bon déroulement pour les atteindre.

**BBCA Quartier** : C'est une démarche opérationnelle en cours d'expérimentation pour réduire les émissions carbone à l'échelle du quartier. L'utilisateur, usager du quartier, est placé au centre de la démarche, basée sur les cinq piliers suivants : Construction et transformation, Exploitation et usages, Stockage de carbone, Économie circulaire, Externalités du quartier.

**LEED neighbourhood** : LEED for Neighbourhood Development, où LEED signifie Leadership in Energy and Environmental Design, est un système d'évaluation international qui intègre les principes de croissance intelligente, d'urbanisme et de construction écologique dans un système national de conception de quartier. Le LEED ND est une certification comprenant de nombreux critères définissant précisément le niveau d'attentes pour devenir un quartier durable.

## Les certifications environnement pour les bâtiments :

**HQE (Haute Qualité Environnementale)** est une certification relative aux logements, bâtiments tertiaires et équipements. La certification NF HQE™ permet de progresser, valoriser les performances des bâtiments, mais aussi de réduire ses consommations, l'impact environnemental et d'améliorer la santé et le confort des utilisateurs de vos bâtiments. Elle est attribuée par Certivea pour les bâtiments tertiaires et par Cerqual pour les logements.

**BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method)** est une certification britannique pour l'international qui valorise les bâtiments industriels, logements, bureaux etc. qui présentent des impacts environnementaux positifs ou neutres.

**LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)** est une certification pour les bâtiments neufs ou les bâtiments rénovés (tertiaire, logement, bureaux etc.). Les critères de certification sont relatifs à des catégories (transport, matériaux, énergie etc.) : un ouvrage reçoit la certification pour cette catégorie s'il remplit tous les critères qui lui sont adossés.

# Les différents labels et certifications écologiques pour les bâtiments et les aménagements

## Les labels énergie et carbone pour les bâtiments :

- **Passivhaus** : Il est attribué aux bâtiments neufs ou rénovés qui affichent de très bonnes performances qualitatives en matière de confort, salubrité, consommation d'énergie et rentabilité.
- **Effinergie +** : appellation qui regroupe les bâtiments ayant de très faibles besoins énergétiques, et qui de fait contribuent à atteindre les objectifs de 2050 (réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4).
- **E+C-** : Ce label qui concerne l'énergie (E+) et le carbone (C-) s'inscrit dans le contexte de préparation de la future réglementation thermique environnementale de la construction neuve, la RT2020. Il a été créé pour mesurer des niveaux de performance précis pour les bâtiments non-résidentiels.
- **BBCA** : Le label BBCA atteste de l'exemplarité d'un bâtiment en matière d'empreinte carbone. Il concerne les bâtiments neufs ou rénovés. Il porte sur la construction, l'exploitation, le stockage carbone, l'économie circulaire.
- **Bâtiment Biosourcé** : Le label Bâtiment biosourcé atteste que le bâtiment intègre une part significative de matériaux biosourcés

## Coût et moyens :

De nombreuses formations existent pour mieux connaître et maîtriser ces certifications et labels.

## Acteurs :

- AMO Développement Durable et conseils environnement spécialisés dans les certifications et labels écologiques.
- Sociétés comme Certivéa, Cerqual, Prestaterre, Promotélec pour délivrer les labels et certifications.

### Projet référence 1 :

L'écoquartier de Montévrain (EpaMarne) a reçu le label écoquartier niveau 3. En effet, le projet met l'accent sur la qualité des logements, il dispose d'un grand parc accessible à tous et d'un cœur agro-urbain destiné aux habitants. Il accueille également une maison de l'écoquartier qui propose de nombreuses animations à destination des habitants qui visent l'adoption d'éco-comportements et l'appropriation du quartier.



Source : Ecologie Urbaine et Citoyenne

## Les différents labels et certifications écologiques pour les bâtiments et les aménagements

### Projet référence 2:

Les Docks de Saint-Ouen sont une opération de requalification urbaine dans un ancien site industriel pollué, qui vise à produire 6000 logements, des bureaux, commerces et services. Ce quartier mixte a reçu la certification HQE Aménagement notamment grâce à un système de collecte des déchets pneumatique, des parking mutualisés, un réseau de chaleur fondé sur les énergies renouvelables à plus de 60%, un grand parc de 12 hectares et des noues à ciel ouvert pour la gestion des eaux pluviales. Il a également obtenu la norme ISO 14001, et le label régional Nouveau Quartier Urbain.



### Projet référence 3 :

Le projet de pôle économique autour du parc des expositions de Toulouse est aujourd'hui un exemple à l'échelle nationale en matière d'innovation en transition écologique. L'ensemble des bâtiments tertiaires est certifié LEED Very Good.

Ces certifications ont été choisies pour leur résonances internationales.